

Image not found or type unknown



Conduit de cheminée : dépassement du toit

Par **maia**, le **15/11/2008** à **10:45**

quelles sont les normes pour la pose d'un conduit de cheminée ; je voudrais surtout savoir quelle doit être sa hauteur de dépassement de la faitière du toit ? Est-ce obligatoire qu'il dépasse de la faitière ds tous les cas?